Rueil-Malmaison, le 12 avril 2012

Communiqué de presse

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 AVRIL 2012

- **Approbation de l'ensemble des résolutions**
- **Dividende : paiement du solde de 1,22 euro par action le 24 mai 2012**
- **Renouvellement du mandat d'un administrateur**

L'assemblée générale mixte des actionnaires de VINCI, réunie le 12 avril 2012, a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises. Le résultat des votes sera prochainement disponible sur le site Internet de la société : www.vinci.com.

L'assemblée générale a également approuvé, dans sa partie ordinaire, les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et a décidé la distribution d'un dividende de 1,77 € par action au titre de cet exercice. Compte tenu de l'acompte de 0,55€ versé en décembre 2011, le solde restant à payer ressort à 1,22 €.

Le détachement du coupon interviendra le 21 mai 2012. Le règlement en numéraire du solde du dividende aura lieu le 24 mai 2012.

Enfin, l'assemblée générale a approuvé, dans sa partie ordinaire, le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean-Pierre Lamoure, Président du Conseil d'administration de Soletanche Freyssinet.

***

Contact presse : *Maxence NAOURI*
Tél: *+33 1 47 16 31 82*
Courriel: *maxence.naouri@vinci.com*

Contacts investisseurs : *Christopher WELTON* *Thomas Guillois*
Tél. : *+33 1 47 16 45 07* *+33 1 47 16 33 46*
Courriel: *christopher.welton@vinci.com* *thomas.guillois@vinci.com*

Ce communiqué est disponible en français, en anglais et en allemand sur le site web de VINCI : www.vinci.com